

Elaboration de l'Agenda 21 pour le département de l'Isère



Plus proche de vous !

Réunion de concertation et de coproduction sur le diagnostic et les enjeux L'Isle d'Abeau, le 09 mars 2006

PERSONNES PRESENTES

Citoyens

- Retraités, transports Faure, enseignant, responsable environnement, infirmière
- EPIDA : Etablissement Public d'Aménagement de la Ville Nouvelle de l'Isle d'Abeau
- Agent territorial d'animation, professeur des écoles, agent ONF, ingénieur d'études
- Consultant des entreprises, Univers Botanic, cartographe, responsable sécurité, etc...

Membres associations

- Syndicat des marais de Bourgoin-Jallieu
- Syndicat de la Bourbre

Elus et techniciens

- Mr EUDELINÉ Gérald, Vice-président chargé de l'administration générale, du budget et des finances et membre du comité de pilotage de l'Agenda 21.
- Mr CURTAUD Patrick, Conseiller Général de Vienne et membre du Comité de pilotage de l'Agenda 21.
- Mr COLOMB-BOUVARD, Vice-président à l'éducation, à l'enseignement supérieur et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- Mr COLOMBIER Georges, Conseiller Général de Saint Jean de Bournay.
- Mr VERNAY Denis, Conseiller Général de La Verpillière.
- Mr LUCE, Conseiller Municipal de Chamagnieu.
- Mr NIVERT, Adjoint au maire de l'Isle d'Abeau
- Mr PIERREL Maurice, adjoint au maire de l'Isle d'Abbeau
- Mr BARREY Jean, Adjoint au maire de Saint Marcel Bel Accueil
- Mr BOTU Michel, Adjoint au maire de Saint Marcel Bel Accueil
- Mme HANIQUE Danielle, Elue de Vaulx-Milieu

La réunion de concertation a commencé à 19 heures à la salle des fêtes de l'Isle d'Abeau et environ 60 personnes étaient présentes. Les acteurs présents ont été invités à se répartir en tables de travail de 6 personnes afin de pouvoir se présenter, puis s'exprimer sur le diagnostic ainsi que les enjeux pour le développement durable, présentés lors de cette réunion.

La séance a été introduite par Monsieur Gérald Eudeline, Vice-Président chargé de l'administration générale, du budget et des finances et membre du comité de pilotage de l'Agenda 21 et par l'adjoint au maire de l'Isle d'Abeau.

A la suite de l'exposé sur le diagnostic réalisé par les consultants, voici les impressions et souhaits exprimés par les participants dans l'optique de la mise en place de l'Agenda 21, pour le département de l'Isère et spécifiquement ce soir pour le territoire de la porte des Alpes. En gras, les observations les plus fréquentes, reliées aux 5 domaines thématiques.

La nature à préserver

- La **qualité de l'air est perturbée par les rejets de l'incinérateur.**

La gestion des nécessités

- L'Isle d'Abeau étant à proximité de Lyon, Saint Etienne et la plaine de l'Ain, elle représente un **lieu de transit et subit de nombreux** déplacements qui sont dus à des besoins de la population.
- Il y a un **besoin de pistes cyclables** dans la région afin de développer les modes doux de déplacement.
- Le **Rhône est inexploité** alors qu'il constitue un réel potentiel pour les transports de marchandises.
- Les **emballages sont beaucoup trop importants** et augmentent les volumes de déchets.
- La gestion des déchets est un thème qui engendre beaucoup de polémiques dans le secteur et dont les **concertations sont jugées inefficaces.**
- Dans la gestion des déchets, nous pouvons prendre exemple sur des voisins européens comme les allemands qui sont en avance sur nous.
- La **gestion des mâchefers** doit être pensée car ils sont actuellement dispersés sans être traités.
- Nous faisons face à une crise de l'énergie très importante de nos jours et il va falloir accentuer les recherches sur les **énergies renouvelables.**
- Il faut installer des **panneaux solaires** sur nos toits que ce soit en maison individuelle ou en immeuble collectif.
- Nous devons **forcer les entreprises à moins polluer** et les obliger à respecter leur responsabilités quelques soient leurs tailles.

L'optimisation des potentiels

- Nous devons **lutter contre le mitage** grâce à une volonté politique plus forte.
- Le secteur est en train de devenir la **banlieue lyonnaise** et il faut absolument penser à l'accueil de ces nouveaux habitants.
- En Nord Isère, le pôle principal est celui des **matériaux** et il peut être développé.
- Il y a une nécessité de pôles technologiques innovants en Nord Isère pour **rééquilibrer la donne économique départementale** tout en restant en adéquation avec le développement durable de la région.
- La **biodiversité de nos cultures agricoles** doit être importante afin de pouvoir être utilisée localement.

La qualité de la vie

- **L'enseignement et l'éducation des jeunes** au développement durables est très important que ce soit dans les écoles, mais aussi par les municipalités.
- Nous devons **modifier nos modes de vie** que ce soit au niveau personnel et citoyen mais également pour les entreprises.
- Les **associations doivent devenir des acteurs très importants** du développement durable.

La pratique des solidarités

- Comment s'organiser avec les autres **partenaires** du Conseil Général tels que le Conseil Régional ou les communes ?
- La **coopération entre les pays du nord et les pays du sud** doivent être accentuée.



Ensuite les enjeux principaux, tels que perçus par les consultants sont exposés. Les participants ont été invités à citer les plus importants selon eux. Voici quelques phrases-clé.

Transports et déplacements

- « Notre territoire est au bord de la saturation et nous devons trouver des solutions de transports en commun plus adaptés. »

Logement

- « Répondre à la demande en logements est un l'enjeu le plus important. »

Cohésion sociale

- « Rien ne sert de développer les autres secteurs si la cohésion n'existe pas entre les hommes.»

Développement économique

- « Le développement économique d'une région doit être important car sinon en cas d'insuffisance, cela réduit la cohésion sociale. »
- « Nous devons maintenir nos activités en milieu rural. »

Environnement

- « Connais-toi toi-même disait Platon ; nous devons prendre connaissance de l'impact de notre mode de vie sur l'environnement en tant que citoyen mais aussi d'entrepreneur et de devenir consomm'acteur. »
- « Enjeu principal : Préservation de la biodiversité existante. »

Services Publics

- « Nous devons conserver nos services publics dans les communes car les personnes âgées sont très peu mobiles. »

Autres enjeux ou enjeux liés entre eux cités

- « Tous les enjeux sont liés et il est très difficile de se prononcer sur un enjeu prioritaire. »
- « L'éducation et la formation des plus jeunes est l'objectif n°1. »
- « L'enjeu est de réaliser des actions en intégrant les différents partenaires de la meilleure manière. »



Les participants ont été invités à se proposer pour préparer la prochaine séance. Il s'agit de constituer un petit groupe de travail qui présentera ses propositions communes d'actions : plusieurs personnes se sont portées volontaires.

La réunion s'est clôturée à 21h30.